

Sujet : [INTERNET] GAEC de la HAUTEFEUILLE à La Chapelle d'Armentières et Erquinghem-Lys  
De : sandy coulou <didicoulou@yahoo.fr>  
Date : 03/09/2022 16:30  
Pour : "pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr" <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je souhaite manifester mon opposition concernant le projet porcin basé sur les communes de Erquinghem-lys et de La chapelle d'Armentières, déposé par la GAEC HAUTEFEUILLE,

Les effets dévastateurs des porcheries sont connus de tous, comment envisager la création d'une porcherie de taille industrielle ? 2277 animaux pour rappel.

#### Écologiquement :

Création d'un forage pour y pomper 5 650m3/an alors que l'on demande au citoyen de réduire sa consommation (dernier arrêté du 29/07/2022).

Le niveau de la nappe phréatique de Nieppe visible sur imageau en fichier joint

Image en ligne

Sans parler du risque de pollution aux nitrates, le taux élevé de nitrates dans les rivières dû à l'élevage intensif est responsable de la prolifération des algues, le cours d'eau La Becque du Biez passe à 35m de l'exploitation, et elle est un affluent de la Lys donc un sous-affluent de l'Escaut, risque d'eutrophisation du milieu aquatique.

Il est vrai, qu'il est plus facile de polluer...que de dépolluer.

#### Pollutions atmosphériques :

Le rapport fait part d'émission de poussière fine, l'autoroute toute proche ne nous épargne pas, doit-on rajouter une couche ?

Il fait également part d'émission de gaz à effet de serre (GES), de dioxyde de carbone (CO2), méthane (CH4), protoxyde d'azote (N2O), et d'ammoniac (NH3) à hauteur de 11 630kg/an.

A savoir, l'ammoniac émis dans l'atmosphère réagit avec des gaz acides et se transforme en ammonium, qui peut se déposer très loin du lieu d'émission.

Ces retombées d'ammoniac conduisent à l'acidification des sols, une concentration élevée d'ammonium acidifie également l'eau des rivières et peut aboutir à la prolifération d'algues et à la disparition progressive des plantes aquatiques et des poissons.

La France est le second pays émetteur d'ammoniac en Europe, 97% d'origine agricole dont 75% proviennent des élevages.

L'étude figurant dans le dossier pour les vents dominants, date du 15/11/2010 est-elle encore d'actualité avec 12 ans de non mise à jour ?

#### Le bien-être animal :

Je n'accuse personne mais pour la France il est avéré les pratiques ci-dessous :

- La coupe de queue (pour éviter la caudophagie).
- L'épointage (ou meulage) des dents (pour éviter les blessures aux mamelles des truies)

La réglementation prévoit qu'elles ne devraient en être exceptionnel, en juin 2019 la commission européenne a épinglé la filière porcine française.

Par ailleurs, la majorité des porcelets males font l'objet d'une castration à vif en France, pour éviter l'éventuelle présence d'une odeur de « verrat » dans la viande.

#### Le bruit :

Cris des animaux lors des phases de déchargement, lors de leurs alimentations, et surtout lors du chargement vers l'abattoir.

Les passages des camions, pour les transferts des porcs du site naisseur vers le site d'engraissement.

Les passages des camions pour le départ des porcs vers l'abattoir (qui se fait souvent la nuit).

Les passages de camions pour l'approvisionnement en aliments etc.

Le passage déjà excessif de certain camion dans la rue Delpierre vers rue du Moulin qui ignore totalement la vitesse réglementé crée déjà un vacarme et des vibrations dans nos maisons, le projet ne fera alors qu'accroître cette situation.

Habitant rue Delpierre à 200m du site d'engraissement en projet, nous allons subir tout ces désagréments ainsi que la dévaluation de nos biens immobiliers,

Je déplore également le manque de consultation préalable des habitant de nos communes.

Nous avons déjà les nuisances de l'autoroute, la ligne TGV et j'en passe, les habitants de Erquinghem-lys ont déjà leurs quota de désagrément.

Aujourd'hui nous parlons de 2277 porcs avec possibilité d'extension à moyen terme, le rapport est équivoque en ce sens.

Monsieur le Préfet, j'ai l'espérance que vous prendrez en considération ces arguments.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mr Coulon

—niveau-statique-pizomtre.jpeg

## Niveau statique – Piézomètre Nieppe – 00134X0127/PZ1

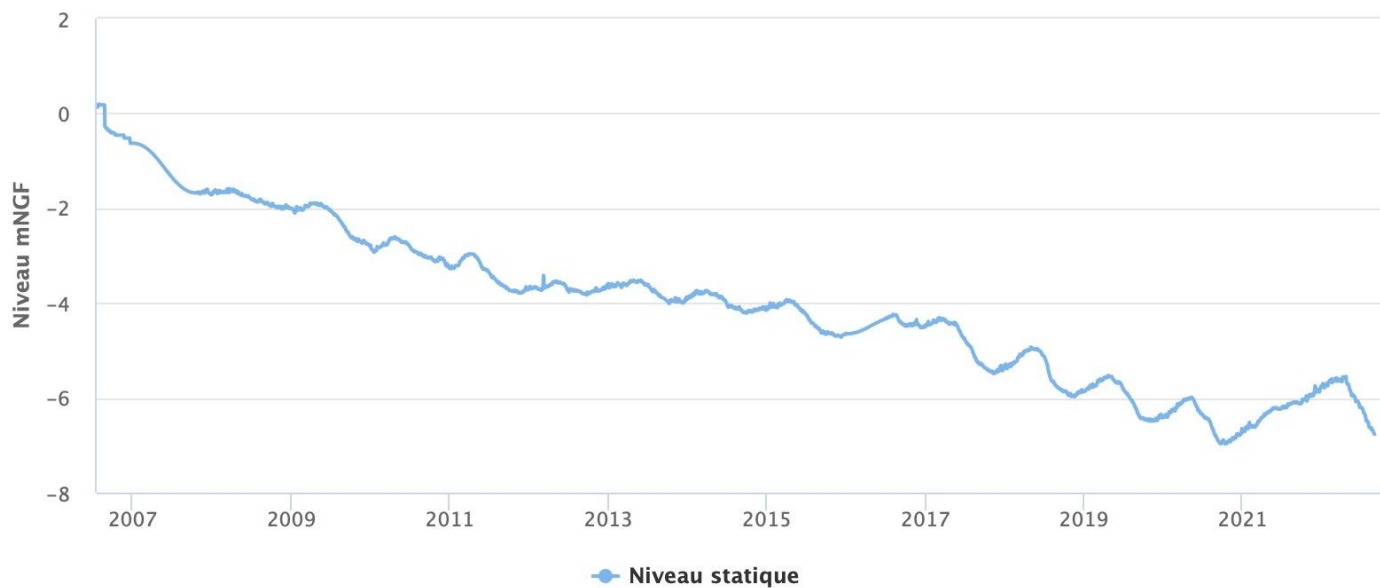
Du 18 juillet 2006 au 1 septembre 2022



—image.jpeg

## Niveau statique – Piézomètre Nieppe – 00134X0127/PZ1

Du 18 juillet 2006 au 1 septembre 2022



—Pièces jointes:—

niveau-statique-pizomtre.jpeg

86,8 Ko

image.jpeg

59,1 Ko